



SYSTEME SCOLAIRE : L'Usaid crée un cadre de partenariat public-privé

Aux côtés de l'Etat et de l'Agence américaine pour le développement international (Usaid), le secteur privé sénégalais apportera sa contribution au renforcement du secteur de l'Education sous forme de financements et de stages en entreprises offerts à des milliers d'élèves.

Le Sénégal vient de franchir un pas de plus dans la quête d'un système éducatif de qualité. Piloté par l'Usaid, le Partenariat public-privé (Ppp) ambitionne de fédérer toutes les actions menées dans le secteur de l'Education en réservant, cette fois-ci, une place de choix à l'entreprise. Le projet vise à décloisonner l'école par une ouverture sur le monde de l'entreprise.

Ainsi, les entreprises privées sont invitées à accompagner les efforts de l'Etat grâce à une levée des ressources nécessaires pour financer l'Education dans un cadre structuré. Il est donc attendu du secteur privé une contribution de 6 millions de dollars américains, soit 3 milliards de francs Cfa sur cinq ans (2008-2013).

Cette contribution peut être faite en nature ou en espèces. A ces entreprises, il est également demandé d'accueillir, pendant deux semaines, quelque 35.000 élèves « en stage d'immersion », de permettre également à 4.000 élèves d'effectuer des visites de découvertes, à 5.000 chefs d'entreprises de se rendre dans des structures éducatives comme les collèges, les « daaras » pour s'imprégner des réalités de ce milieu.

M. Kalidou Diallo, le ministre de l'Enseignement préscolaire, de l'Elémentaire, du Moyen, du Secondaire et des Langues nationales, qui a présidé l'ouverture des travaux, a déclaré que la table ronde sur « le Partenariat public-privé » s'inscrit dans la nouvelle démarche de son département. Magnifiant la collaboration entre l'Usaid et le gouvernement du Sénégal, il a fait remarquer que : « la cause de l'Education est l'affaire de tous », d'autant que, ajoute-t-il, notre pays se propose, dans le cadre de la troisième phase du Programme décennal de l'éducation et de la formation (Pdef), de porter le Taux brut de scolarisation à 96 % en 2011 et à 105 % en 2015.

Le représentant de l'ambassade des Etats-Unis a rappelé que la mise en place d'un système éducatif pour tous est une entreprise difficile, qui exige l'implication de tous. « C'est cette conviction qui fonde l'organisation de cette table ronde sur le Partenariat public-privé », a-t-il expliqué.

D'un montant de 38 millions de dollars américains, ce programme, qui sera exécuté sur cinq ans, concerne dix des quatorze régions que compte le Sénégal. Il s'agit de Dakar, Louga, Fatick, Ziguinchor, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Sédhiou, Matam et Saint-Louis. D'ores et déjà, des privés ont manifesté leur désir d'accompagner ce programme parmi lesquels « le Soleil », la Fondation Sonatel, la Bicis et Eurogerm Sénégal.

Mamadou GUEYE

<http://www.lesoleil.sn>

>> [FERMER](#)

Route du Service géographique, Hann Dakar - Tél : +221 859.59.90 - Fax : +221 859 59.59